



ASSEMBLEE GENERALE DU G.E.P.O.P.

LE 20 MARS 1982 à AMIENS

COMPTE-RENDU MORAL

CE COMPTE-RENDU COMPREND 2 PARTIES :

- 1 - le bilan des activités du G.E.P.O.P. depuis le 14 février 1981
- 2 - notre politique à venir.

1- BILAN DES ACTIVITES : On peut distinguer 3 sortes d'activités :

- a) celles qui intéressent au premier chef les membres du G.E.P.O.P.
  - b) celles qui mettent le G.E.P.O.P. en relation avec le grand public
  - c) celles qui mettent le G.E.P.O.P. en relation avec un public restreint ou avec les Pouvoirs publics.
- a) activités internes du G.E.P.O.P.
    - réunions mensuelles du Conseil d'Administration.
    - sorties mensuelles d'initiation, d'étude des milieux, de ramassage d'oiseaux morts.
    - bulletin trimestriel, il s'est épaissi et sort régulièrement, nous en remercions le Crédit agricole qui l'imprime.
    - soins aux oiseaux blessés et mazoutés (rapport annexe)
    - emploi de 3 objecteurs de conscience. Le délai de remboursement des frais occasionnés par cet emploi est beaucoup trop long (6 à 7 mois).
  - b) activités mettant le G.E.P.O.P en relation avec le grand public
    - interventions dans la presse, à la radio, à la télévision à propos de délits de chasse, de soins aux oiseaux.
    - projections de diapositives et de films à Amiens, Rivery et Abbeville.
    - expositions à St Valéry-sur-Somme et à Amiens.
  - c) activités mettant le G.E.P.O.P. en relation avec un public restreint ou avec les Pouvoirs publics :
    - réponses aux demandes de renseignements sur la vie des oiseaux, nos activités....
    - intervention (à propos de la vente de pièges à oiseaux interdits) auprès de quincailliers, grandes surfaces, journaux.
    - intervention (à propos de la pratique de la moto verte)

GRUPE ENVIRONNEMENT - PROTECTION - ORNITHOLOGIE en PICARDIE.

Affilié à la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature - Agréé par les ministères de la Culture et de l'Environnement, de l'Équipement (loi sur la protection de la Nature) et de la Jeunesse et des Sports.

MUSEE DE PICARDIE - 80000 AMIENS - CCP LILLE 872 02



- auprès du Préfet de la Somme, du Sous-Préfet d'Abbeville et des Maires des communes du littoral et du Groupe de Gendarmerie.
- participation à l'enquête sur la destruction d'oiseaux et de mammifères protégés.
  - sauvetage d'aires de Busards par indemnisations des cultivateurs.
  - intervention auprès du Préfet de la Somme et du Ministre de l'environnement à propos de la chasse par temps de gel ou de neige.
  - participation active aux Etats Régionaux de l'Environnement, tant au niveau des travaux en commission qu'à celui de la rédaction définitive du Livre Blanc.

## 2 - POLITIQUE à VENIR :

Nous souhaitons prolonger la coopération avec les Pouvoirs publics amorcée par les Etats Régionaux de l'Environnement, en particulier dans les domaines suivants :

- enseignement de l'écologie dans les écoles primaires.
- aménagement des bords des routes, rocades, autoroutes.
- travaux de remembrement.
- réhabilitation des gravières après exploitation.
- études préliminaires à la mise en réserve de certaines zones.

J.M. PIERRE